

■ **Arcolaci Salvatore**, à Buttes, entreprise de maçonnerie, béton armé, carrelage et plâtrerie (FOSC du 22.12.1998, p. 8734).
Le titulaire a été déclaré en état de faillite par jugement du Tribunal du district de Neuchâtel, en date du 23.01.2003.
Journal no 412 du 17.02.2003
(00873858 / CH-645.1.008.669-3)